

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Ouvrages avant 1800 / Ordonnance de l'hotel du roi Louis X le Hutin et de la reine (1315)

**Elisabeth Lalou**

## **Ordonnance de l'hotel du roi Louis X le Hutin et de la reine (1315)**

Document. Source : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

**Elisabeth Lalou. "Ordonnance de l'hotel du roi et de la reine (Paris, Bibliothèque Nationale, coll. Clairambaud, 832 p.646.Paris, Archives nationales, P 2289 p.384 (Noster F.119).)", dans Ordonnances de l'hôtel du roi, Elisabeth Lalou, Benjamin Suc, édts, Orléans : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2006. (Ædilis, Publications scientifiques, 5). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/ordonnances/ordonnance5/> .**

### **Document édité**

Edition en ligne de l'ordonnance de 1286 conservé aux Archives Nationales intitulé :

*C'est l'ordenance qui est faite pour mettre l'ostel le roy et l'ostel la royne tout a un.*

### **Extrait :**

1. Paneterie. Il y aura pour le roy et pour madame cinq pannetiers, 1 clerc, 6 portechapes, 4 aydes et pour la chambre des nappes Arnoulet, 3 sommeliers, 3 aydes, 3 vallez, un oubloier, et non plus.
2. Eschançonnerie : 5 eschançons, 1 clerc, 1 achateur de vin, 4 boutiers, 4 portebous, 4 aydes, un garde-vin, 3 someliers, 4 barilliers, 2 garde huches, un maderinier, 1 potier, et non plus.

[Accéder au document \(Aedilis\)](#)